

RW/933/2023/3250/9204/2

Lot 2

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Sur les parcelles entourées de jeunes plantations ou difficilement accessibles, le débusquage des bois de < 70 cm se fera exclusivement au cheval. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - AUTRES : La parcelle du compartiment 63 est enclavée dans les pâtures. L'agent des forêts renseignera l'endroit de sortie et les conditions de passage lors de la visite du lot

Nombre d'arbres total	1 211	--
Volume grumes	321,620	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	321,620	m ³
Cube moyen	266	dm ³
Circonférence moyenne	54,670	cm
Surface de coupe	17,422	ha
Contact	HAINEAUX Damien, 0474 66 41 31	
Triage	Triage De Steinbach	
Propriétaire	Houffalize Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CHAMONT, GROS THIER, CHAERE, THIER DU NEUFPRE, SAINT MARTIN, GREVOUX, WISPAU, BOURGEUSELLE	
Vente	Vente de printemps Commune de HOUFFALIZE et VIELSALM Vendredi 21 avril 2023 à 14:00 Auberge du Catrefour - Baraque Fraiture	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Déraciné Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	34		-		84		-	
35	56		-		237		-	
Total grumes 20/40	90	3,847	-		321	15,288	-	
45	72		3		175		-	
55	43		4		134		-	
Total grumes 40/60	115	16,458	7	1,073	309	44,184	-	
65	36		1		57		2	
Total grumes 60/70	36	12,000	1	0,266	57	16,983	2	0,532
75	42		-		41		1	
85	31		-		25		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	73	37,721	-		66	31,648	1	0,353
95	28		-		18		-	
105	24		-		13		-	
115	20		-		2		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	72	69,131	-		33	27,805	-	
125	10		-		3		-	
135	7		-		3		-	
145	3		-		1		-	
Total grumes 120/150	20	31,373	-		7	10,710	-	
155	1		-		-		-	
Total grumes 150/180	1	2,248	-		-		-	
Total grumes	407	172,778	8	1,339	793	146,618	3	0,885
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	